



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN

Bilan d'activités 2013 . 2018

www.tarn.chambre-agriculture.fr

 @ChambagriTarn

 @Chambagri_Tarn

EDITO

Dès 2013, les priorités de la Chambre d'agriculture du Tarn ont été définies lors du séminaire professionnel de Cordes, elles ont été réajustées en janvier 2017. Ainsi, notre feuille de route s'articule autour de 3 axes : **entreprendre, agir, changer**, afin d'accroître la performance des exploitations agricoles, de stimuler l'esprit d'initiative, d'innover et développer les partenariats.

Ce projet a été décliné en programme d'actions concrètes réalisées par les collaborateurs, en relation avec les élus.

Les faits marquants de la période 2013 - 2018 sont :

- ▶ **la montée en puissance** du conseil technique et du conseil d'entreprise,
- ▶ **le développement des partenariats et des projets** avec les collectivités et les acteurs du monde rural dans les territoires,
- ▶ **l'évolution du réseau** des Chambres d'agriculture qui se structure au niveau régional et national
- ▶ **la rénovation complète des locaux à Albi**, afin d'accueillir les agriculteurs dans de bonnes conditions, et de fournir aux salariés un cadre et des outils de travail favorables.

Il y a eu aussi le dossier emblématique de Sivens, les négociations sur l'application de la directive nitrates, sur l'évolution du zonage des zones défavorisées, la gestion de l'impact de l'influenza aviaire.

Je retiens aussi les journées techniques départementales, sur des sujets variés qui ont attiré un grand nombre d'agriculteurs, **INNOVATION**, les portes ouvertes sur l'innovation dans les exploitations, les journées de communication avec les élus et le grand public telles que **les journées de l'entreprise agricole**, Fermes en Ville, ...

Le réseau des Chambres d'agriculture se structure. La Chambre Régionale d'Occitanie a été créée en 2016, c'est un lieu de concertation et de définition des orientations agricoles régionales, c'est aussi un centre de ressources pour les fonctions supports. La Chambre d'agriculture du Tarn s'est engagée pour cette nouvelle organisation, en contribuant au projet agricole régional, en participant activement aux projets et aux actions mutualisées.

Vous trouverez dans ce bilan une présentation synthétique non exhaustive des actions qui ont été conduites par notre structure de 2013 à 2018.

Jean-Claude Huc
Président de la Chambre d'agriculture du Tarn



ENTREPRENDRE



AGIR



CHANGER



STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Agréée en tant que **Point Accueil Installation**, la Chambre d'agriculture **accueille et accompagne tous les porteurs de projets**, quel que soit le projet et son stade d'avancement. Les conseillers agissent en véritables coordonnateurs en lien avec les experts concernés afin d'accompagner la réflexion, la construction du projet et le dépôt administratif. Consciente de l'enjeu majeur que représente la transmission, la Chambre d'agriculture a également déployé un **Point Accueil Transmission** et propose tous les 2 ans le FORUM TRANSMISSION agricole du Tarn.

Au-delà de ces phases clefs, **le conseil d'entreprise personnalisé** permet, à partir d'un diagnostic global et si besoin d'une étude économique, d'identifier les pistes d'évolutions, les projets et d'en évaluer la faisabilité.

Grâce notamment aux **entretiens « y voir clair »**, les conseillers apportent rapidement une prise de recul, pour des décisions les plus appropriées. Depuis 2015, **une dimension stratégique du conseil** mais aussi un accompagnement de type **« coaching d'entreprise »** permet aux agriculteurs, y compris ceux en situation fragile, de se mobiliser pour trouver les opportunités et pistes d'évolutions pour leur entreprise.

La gestion de l'entreprise s'appuie aujourd'hui sur la gestion des données et des documents réglementaires, notamment ceux liés à l'assolement, les pratiques et la PAC. Pour cela, **Mes parcelles**, outil internet du réseau des Chambres d'agriculture, permet aux agriculteurs de **gérer en autonomie leur parcellaire, la traçabilité, optimiser la fertilisation, calculer les indicateurs technico-économiques** tout en répondant aux obligations réglementaires.

De plus, l'offre de conseil **« ma campagne en confiance »** proposée depuis 2013, permet de sécuriser avec un conseiller son exploitation sur le plan réglementaire et de progresser sur le plan technique tout au long de la campagne culturale : appui à la déclaration PAC, PPF, conformité des pratiques culturales, ...

ENTREPRENDRE POUR ACCROÎTRE LA PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

« Le développement de l'esprit d'entreprise des agriculteurs est un axe fort de notre activité. Nous développons un conseil technique et spécialisé performant, ainsi que le conseil stratégique d'exploitation qui relie technique, économie, travail et objectifs de long terme. Pour répondre aux attentes des filières et des consommateurs de proximité, les agriculteurs doivent maîtriser la qualité des produits et se professionnaliser pour saisir les opportunités qui leur sont offertes. »

ENTREPRENDRE

EN CHIFFRES

5800 formalités CFE

1700 porteurs de projets Point Accueil Installation Transmission



540 conseils d'entreprise

480 cédants reçus au Point Accueil Installation Transmission



345 dossiers JA présentés

+ DE 500 bénéficiaires de l'offre « ma campagne en confiance »

900 stages pour les agriculteurs

1800 journées-agriculteurs effectuées

350 agriculteurs en stage coût de production



8300 dossiers PAC en RDV individuel

950 dossiers PAC en formation

407 exploitations abonnées

Mes parcelles
De la sécurité à la performance

RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES EXPLOITANTS

La Chambre d'agriculture mène de nombreuses actions pour aider les agriculteurs à être performants techniquement et économiquement, tout en maîtrisant l'utilisation des intrants.

Un conseil technique spécialisé est mis à disposition de chaque agriculteur : fourrages, grandes cultures, vigne, arboriculture, maraîchage, ... en conventionnel et en agriculture biologique. Les bulletins de conseil sont diffusés par mail et accessibles en ligne, des formations et prestations individuelles sont proposées.

Des réunions techniques en bouts de champs sont organisées en saison sur les cultures, prairies et maraîchage pour échanger en groupe sur l'état de la végétation et les pratiques les plus adaptées, et bénéficier du conseil apporté par le technicien spécialisé.

Au delà de l'appui technique à la parcelle, la Chambre d'agriculture propose depuis 3 ans **un conseil à l'échelle du système de production**. Ce conseil est essentiel pour les groupes engagés dans la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires (3 groupes DEPHY Ecophyto, 5 groupes 30 000 fermes). En système d'élevage, il permet de développer l'autonomie alimentaire, en valorisant mieux les prairies et en réduisant le coût de l'alimentation du troupeau ...

Depuis 2016, la Chambre d'agriculture s'inscrit dans une dynamique vers **l'agriculture de précision** en grandes cultures au travers du nouveau service **Mes Dron'im@ges** qui permet un ajustement de la fertilisation au plus près de la parcelle. Elle est par ailleurs impliquée dans le projet Viti2.0 en viticulture.

Pour améliorer les conditions de travail des éleveurs, les résultats techniques, et l'impact environnemental des activités d'élevage, les conseillers bâtiments au travers de permanences téléphoniques, ou de conseil personnalisé apportent **un conseil global bâtiment**. Depuis 2018, les groupes techniques « Parlons travail en élevage » réunissent les éleveurs pour partager des problématiques et des solutions.

ENTREPRENDRE

EN CHIFFRES

711 bulletins de conseils

30 journées techniques (près de 1000 agriculteurs)



126 agriculteurs formés à l'agriculture de conservation



213 éleveurs de volailles formés à la biosécurité



1993 visites CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

+ DE 200 «bouts de champs» pour 1800 participants

+ DE 1200 plans prévisionnels de fumure

280 prestations gestion des effluents

63 diagnostics forestiers



3663 analyses (terre/Lisier/N Tester...)

143 visites CONSEIL BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE



379 dossiers de demande de subvention bâtiments



FAVORISER LE CONSOMMER LOCAL ET LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES FILIÈRES

Pour favoriser la mise en relation entre agriculteurs et organismes économiques, la Chambre d'agriculture a organisé tous les 2 ans un Forum filières. Plus de 200 agriculteurs ont participé à chaque édition ainsi qu'une trentaine d'entreprises. Ces rencontres ont notamment permis de **nouer des relations dans les filières** semences, maraîchage, volailles, transformation laitière, élevage, plantes à parfum aromatiques et médicinales,...

L'engouement du consommateur pour les productions locales a conduit de nombreux producteurs à se lancer ou à développer **la vente en circuits courts**. **La Chambre d'agriculture les accompagne dans leur professionnalisation, tant au niveau de la production/transformation de leurs produits qu'au niveau de la commercialisation.**

Le drive fermier « Bienvenue à la ferme » a été lancé par 30 producteurs en 2014.

Les Marchés de Producteurs de Pays, connaissent un réel succès, dynamisent les territoires et sont un débouché intéressant pour les agriculteurs qui y participent.

La **relocalisation de l'approvisionnement des cantines** est une action démarrée depuis plusieurs années, elle a connu une très forte accélération à partir de 2015, sous l'impulsion des attentes sociétales et des collectivités. La Chambre d'agriculture a développé, en relation avec ses partenaires, un vrai savoir-faire en la matière, et est un acteur clé pour les nombreux établissements de restauration collective en recherche de fournisseurs agriculteurs.

ENTREPRENDRE

EN CHIFFRES

540 producteurs
fermiers
conseillés



94 agriculteurs
adhérents



100
adhérents



279
dates de
marchés
labellisés
MPP
en 6 ans

218 journées
de formation sur les
circuits courts

256
rendez-vous
d'affaires
entre
établissements
de
restauration
collective
et
producteurs



CONSTRUIRE DES PROJETS DE TERRITOIRE PARTAGÉS

Les Comités de développement locaux et les GDA sont les piliers de l'action d'animation et d'émergence de projets collectifs, ils sont accompagnés par des conseillers désormais spécialisés dans le développement territorial.

Leurs thèmes d'action sont **le reflet des priorités locales : organisation du travail dans les élevages, qualité des prairies** et autonomie fourragère, projets collectifs de méthanisation, étude sur les opportunités économiques agricoles locales, mise en place d'outils structurants pour développer la vente des productions locales en circuit court, ...

Ces groupes sont aussi investis dans **la relation avec les collectivités locales**, et portent les projets agricoles dans les territoires.

Les Journées de l'Entreprise Agricole, sont organisées dans chaque territoire depuis 2015 par la Chambre d'agriculture pour favoriser le dialogue entre agriculteurs et collectivités.

Tous les élus locaux sont invités pour une soirée dans une exploitation, dont le rayonnement économique et social dans le territoire est mis en avant. L'accent est mis sur les échanges, la convivialité mais aussi sur la volonté de porter ensemble des projets communs.

AGIR POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE DANS LES TERRITOIRES

« Les projets de territoire créent de nouvelles opportunités pour les agriculteurs et permettent le dialogue avec les différents acteurs ruraux. La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leurs projets pour qu'ils trouvent toute leur place sur leur territoire et dans la société. »

AGIR

EN CHIFFRES

35

projets en relation avec les collectivités locales

(communautés de communes, communautés d'agglomération, PETR, PNR...)

10

journées de l'entreprise agricole, ayant réuni

600 participants



126

réunions de comités de développement /GDA

Cap Agri Tarn avec le Conseil départemental

Contribution au **projet de retenue de Sivens**, puis au **projet de territoire Tescou**

RENFORCER LES PARTENARIATS

Dans tous les projets, la Chambre d'agriculture s'est attachée à rechercher les complémentarités et à rencontrer les acteurs pour optimiser les ressources et les compétences.

Des collaborations ont ainsi été établies, aussi bien pour les projets de territoire, que pour les projets économiques, avec notamment :

les organisations professionnelles agricoles (Maison de l'élevage, SAFER, FDCUMA, MSA ATAG, ...) et les instituts de recherche et développement,

les opérateurs économiques coopératifs ou privés, d'amont et d'aval, le CRPF pour les projets de filières,

le Département, Agropoint, les Communautés de communes ou d'agglomération, communes, notamment sur les thématiques de l'économie circulaire, des circuits courts et de promotion des productions, les projets d'aménagement consommateurs de foncier agricole, de développement économique,...

les Syndicats de bassin ou syndicats de rivière pour les projets liés à la gestion des milieux et des pratiques agricoles,

le Parc naturel régional du Haut Languedoc, Arbres et Paysage, le CPIE, la Fédération des chasseurs, la LPO, pour les projets agri-environnementaux.

PRÉSERVER LE POTENTIEL AGRICOLE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ

Dans le cadre de ses missions consulaires, la Chambre d'agriculture émet un avis sur tous les projets consommateurs de foncier agricole. Elle suit l'élaboration des documents d'urbanisme en veillant à **la cohérence entre le projet de développement de la collectivité et la consommation d'espaces agricoles.**

Elle réalise, à la demande des collectivités, des diagnostics agricoles et ruraux et des études d'impact sur l'agriculture.

Sollicitées par la DREAL, les Chambres d'agriculture du Tarn et de Haute-Garonne ont réalisé l'étude d'impact agricole concernant le projet de liaison Castres-Toulouse : chiffrage d'impact sur l'économie agricole et identification des mesures de compensation collectives.

AGIR

EN CHIFFRES

980 avis formulés pour des demandes de certificats d'urbanisme



1630 avis formulés pour des demandes de permis de construire



45 réunions de la commission urbanisme

140 avis documents d'urbanisme (127 PLU, 8 cartes communales, 5 SCOT)



18 diagnostics de territoire sur **92** communes



PROMOUVOIR LA TRIPLE PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Les conseils technico-économiques apportés par la Chambre d'agriculture répondent à la demande des agriculteurs d'optimiser leurs productions. Ils intègrent des préconisations pour limiter l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement.

Sur les zones à enjeu environnemental **la Chambre d'agriculture du Tarn sensibilise les agriculteurs et les accompagne dans l'évolution de leurs pratiques.**

Elle informe et conseille les agriculteurs bio, et ceux intéressés par ce mode de production.

Elle favorise l'émergence et accompagne les groupes d'agriculteurs souhaitant réduire leur consommation d'intrants, tout en obtenant les résultats économiques qu'ils visent.

Le sol constitue le principal outil de travail de l'agriculteur : la Chambre d'agriculture a mis en place en 2013 un « pôle sol », pour promouvoir leur gestion durable. 21 organismes y contribuent. Chaque année depuis, elle a organisé un colloque « **un sol vivant pour une agriculture performante** ».

La Chambre d'agriculture du Tarn est partenaire de plusieurs programmes de recherche appliquée concernant les pratiques agro-écologiques : réseau AGREAU, programme BAGAGE, projet MAESTRIA, Dephy Expé (Eco Herb Mip et REDUCE).

CHANGER POUR RELEVER LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

« La pérennité des exploitations passe par la performance économique et technique, mais aussi par l'optimisation des pratiques pour préserver l'environnement. Les partenariats autour de la biodiversité et des milieux naturels sont nombreux, ils permettent de mettre en valeur les services réciproques. Optimiser les résultats technico-économiques des exploitations en limitant l'impact sur l'environnement est une priorité. »

CHANGER

EN CHIFFRES

80 agriculteurs
accompagnés dans le
PAT
Roucarie-Fontbonne

800
agriculteurs
accompagnés en
zone vulnérable



37 agriculteurs
sur **3** groupes
DEPHY Ecophyto



78
agriculteurs
dans les groupes
30 000 fermes

536
agriculteurs
renseignés
sur l'AB



107 jours
de formation sur les
techniques AB

Animation du
GOPEI QUALIPRAT

22
viticulteurs
formés **HVE**



4 GIEE
pour **35**
agriculteurs

Contribution au
GOPEI VITI 2.0

PRÉSERVER LA QUALITÉ DES MILIEUX ET LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

Le réseau **Natura 2000** rassemble les sites ayant une valeur patrimoniale par leur faune et/ou leur flore exceptionnelle. La Chambre d'agriculture est structure animatrice de 3 sites et intervient sur le volet agricole sur les 3 sites tarnais animés par le Parc naturel régional du Haut Languedoc.

Elle anime la **Cellule d'assistance technique** zone humide du Tarn, chargée de concilier respect des fonctionnalités de ces zones et bon déroulement des activités économiques. Des MAEC sont proposées aux agriculteurs sur les zones Natura 2000 et prairies humides.

Dans le cadre de la démarche départementale et régionale trame verte et bleue, la Chambre d'agriculture a apporté une contribution au réseau des nombreux partenaires impliqués, afin de rédiger un additif à la **charte d'urbanisme en milieu rural**.

CHANGER

EN CHIFFRES

4

concours prairies fleuries sur 4 territoires



6

parcelles en suivi annuel pour 3 protocoles biodiversité dans le cadre de la **Surveillance Biologique du Territoire**

10 diagnostics et plans d'actions

« La biodiversité au service de l'exploitation »



222 contrats MAEC et 6071 ha engagés en

Natura 2000, Zone humide ou sur le PAT Roucarié-Fontbonne

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET RECHERCHER L'AUTONOMIE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

La gestion de l'eau, l'optimisation de l'irrigation, la promotion de **pratiques agronomiques favorables à la valorisation de l'eau** font l'objet de conseils apportés par la Chambre d'agriculture.

Chaque été, des bulletins hebdomadaires diffusent la méthode du bilan hydrique ainsi que les préconisations d'apports d'eau sur la base d'un réseau de parcelles représentatives.

Elle teste et promeut **les matériels hydroéconomiques et les outils de pilotage de l'irrigation à la parcelle.**

Durant l'étiage, la Chambre d'agriculture participe aux réunions de la Cellule de gestion de la ressource en eau présidées par le Préfet, pour faire connaître les besoins en eau agricole, les périodes critiques, et diffuser aux agriculteurs **les messages adaptés à la situation hydrique de chaque bassin versant.**

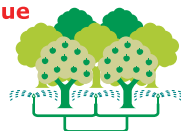
Elle porte avec les Chambres d'agriculture de l'Aveyron, de Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, **l'Organisme Unique bassin Tarn**, qui représente les irrigants et propose à l'administration le plan annuel de répartition, et les modalités de gestion.

Partenaire des agriculteurs et des collectivités pour la transition énergétique, la Chambre d'agriculture propose des services pour les aider à réaliser leurs projets : **diagnostics énergie et préconisations, production d'énergie renouvelable.**

CHANGER

EN CHIFFRES

17 à 20
bulletins irrigation
chaque
été



792
préleveurs
en rivière
et en nappe dans le
bassin versant du Tarn



69
diagnostics énergie
exploitation agricole



2 formations séchage
en grange avec
19 stagiaires

Études de gisement et
de faisabilité de
méthanisation pour
6 groupes

/110 agriculteurs dont
**4 en relation avec
une collectivité,
reparties sur tout le
département**



78
réunions
CGRE

Contribution au projet
de territoire **TESCOU**



100
agriculteurs
renseignés
sur le photovoltaïque





PARTENAIRE
DES ENTREPRISES
AGRIQUES ET
DES ACTEURS
DES TERRITOIRES



UNE ENQUÊTE QUALITÉ AUPRÈS DES AGRICULTEURS

Ce qu'ils pensent des agents de la Chambre :
c'est la compétence qui vient en premier puis
l'écoute puis, à parts égales, la réactivité, la
disponibilité, l'objectivité et l'indépendance
ainsi que l'accueil.

On relève aussi les termes :

« efficacité, aide, accompagnement, suivi,
sérieux, engagement, accessibilité,
connaissance des évolutions des lois et
des décrets, vue sur les différentes filières
agricoles... »

QUALITÉ CERTIFIÉE

QUALITÉ CERTIFIÉE

DES PRESTATIONS CERTIFIÉES
POUR LA RÉUSSITE DE VOS
PROJETS :

- CONSEIL
- FORMATION
- ÉTUDE
- DIAGNOSTIC

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'ÉCOUTE, proche pour mieux vous comprendre

LA RÉACTIVITÉ, pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'EFFICACITÉ, des prestations pertinentes au bon moment

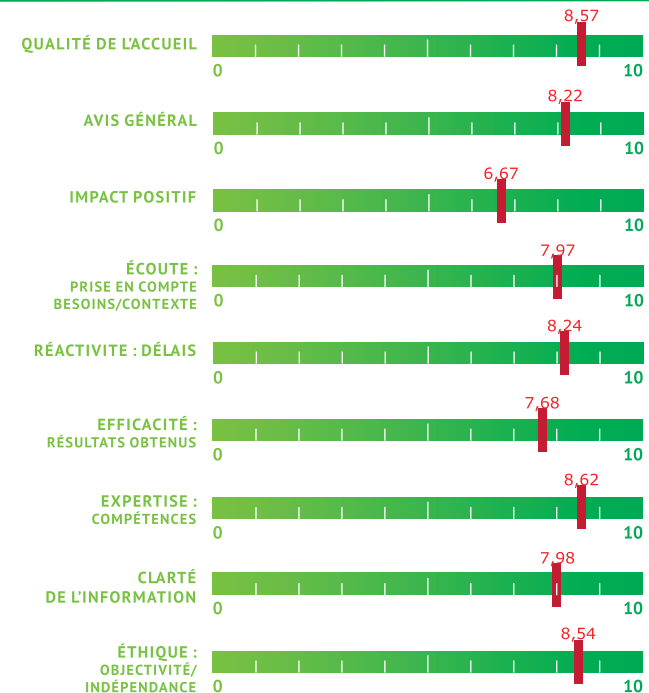
L'EXPERTISE, une large palette de compétences

LA CLARTÉ DES INFORMATIONS, pour une relation en toute confiance

L'ÉTHIQUE, des valeurs pour le respect de vos intérêts

RÉSULTATS 2017 POUR LES PRESTATIONS HORS PAC

403 envois, 89 retours - note moyenne sur 10



Président

Jean-Claude Huc
jc.huc@tarn.chambagri.fr

Directrice

Annie Tizon
a.tizon@tarn.chambagri.fr

Agronomie - Productions

Cécile Fraysse
c.fraysse@tarn.chambagri.fr

Entreprises - Réglementation

Cécile Riondé
c.rionde@tarn.chambagri.fr

Entreprises - Stratégie

Arnaud Pousthomis
a.pousthomis@tarn.chambagri.fr

Territoires

Carole Bou
c.bou@tarn.chambagri.fr

Retrouvez-nous sur notre site :
www.tarn.chambre-agriculture.fr
Et aussi sur :



@ChambagriTarn



@Chambagri_Tarn



www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic



SIÈGE SOCIAL

96 rue des agriculteurs - BP 89
81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83
Fax : 05 63 48 83 09
accueil@tarn.chambagri.fr

ANTENNE SEGALA

Bâtiment C - 96 rue des agriculteurs
BP 89 - 81003 ALBI CEDEX
Tél : 05 63 48 83 87
Fax : 05 63 48 83 07

Bureau Valence d'Albigeois

Pôle d'activités VAL81
45 avenue Pierre Souyris
81340 VALENCE D'ALBIGEOIS
Tél : 05 63 53 49 05
Fax : 05 31 81 99 40

ANTENNE GAILLACOIS

Maison des Vins - Abbaye St Michel
81600 GAILLAC
Tél : 05 63 57 70 63
Fax : 05 63 57 70 68

ANTENNE LAURAGAIS

Chemin des silos
81500 LAVAUR
Tél : 05 63 58 01 64
Fax : 05 63 58 91 68

ANTENNE MONTAGNE

Espace Ressources - Le Causse
81115 CASTRES
Tél : 05 31 80 99 70
Fax : 05 31 80 99 74

Bureau Lacaune

Maison des Services au Public
8 rue Antoine Cambon
81230 LACAUNE
Tél : 05 63 37 06 21
Fax : 05 31 80 99 77